

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE
LOCHES (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21370132900012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LOCHES

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	28
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	32
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
A4 - Etat des provisions	41
A5 - Etalement des provisions	42
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	46
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	47

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	51
B1.6 - Etat des engagements reçus	52
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	53
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	56
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	57
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	61
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	62
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	63

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	64
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 37132	MAIRIE DE LOCHES VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6691
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	264
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes Loches Sud Touraine	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5766806.00	643737032.00	204.83	1034.42

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1287.10	944.00
2	Produit des impositions directes/population	680.02	517.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1381.53	1158.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	291.92	298.00
5	Encours de dette/population	2228.97	796.00
6	DGF/population	206.25	154.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54.60	57.60
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	109.90	80.70
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	21.10	25.70
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	161.30	68.70

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E	10 370 000,00	9 298 173,38

+

+

+

R	E	0,00	0,00
P	R		
O	T	(si déficit)	(si excédent)
R	S	0,00	1 071 826,62

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	10 370 000,00	10 370 000,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	4 128 655,08	4 296 000,00

+

+

+

R	E	0,00	0,00
P	R		
O	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	S	167 344,92	0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 296 000,00	4 296 000,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 666 000,00	14 666 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 300 000,00	0,00	2 847 000,00	2 847 000,00	2 847 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 500 000,00	0,00	4 700 000,00	4 700 000,00	4 700 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	400 000,00	0,00	410 000,00	410 000,00	410 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 205 000,00	0,00	7 962 000,00	7 962 000,00	7 962 000,00
66	Charges financières	325 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	50 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 610 000,00	0,00	8 642 000,00	8 642 000,00	8 642 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	670 805,00	0,00	728 000,00	728 000,00	728 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	969 200,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 640 005,00	0,00	1 728 000,00	1 728 000,00	1 728 000,00
TOTAL		9 250 005,00	0,00	10 370 000,00	10 370 000,00	10 370 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 370 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	35 000,00	0,00	35 000,38	35 000,38	35 000,38
70	Produits services, domaine et ventes div	411 200,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
73	Impôts et taxes	5 530 800,00	0,00	5 870 000,00	5 870 000,00	5 870 000,00
74	Dotations et participations	2 431 400,00	0,00	2 462 690,00	2 462 690,00	2 462 690,00
75	Autres produits de gestion courante	126 400,00	0,00	128 900,00	128 900,00	128 900,00
Total des recettes de gestion courante		8 534 800,00	0,00	8 916 590,38	8 916 590,38	8 916 590,38
76	Produits financiers	267 205,00	0,00	267 205,00	267 205,00	267 205,00
77	Produits exceptionnels	275 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	108 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 185 005,00	0,00	9 243 795,38	9 243 795,38	9 243 795,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	65 000,00	0,00	54 378,00	54 378,00	54 378,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		65 000,00	0,00	54 378,00	54 378,00	54 378,00
TOTAL		9 250 005,00	0,00	9 298 173,38	9 298 173,38	9 298 173,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 071 826,62
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 370 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 673 622,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 257 500,00	0,00	2 113 860,00	2 113 860,00	2 113 860,00
	Total des dépenses d'équipement	2 260 500,00	0,00	2 113 860,00	2 113 860,00	2 113 860,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	9 762,08	9 762,08	9 762,08
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 474 839,67	0,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 474 839,67	0,00	1 559 762,08	1 559 762,08	1 559 762,08
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 735 339,67	0,00	3 973 622,08	3 973 622,08	3 973 622,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	65 000,00	0,00	54 378,00	54 378,00	54 378,00
041	Opérations patrimoniales (4)	360 000,00	0,00	100 655,00	100 655,00	100 655,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	425 000,00	0,00	155 033,00	155 033,00	155 033,00
	TOTAL	4 160 339,67	0,00	4 128 655,08	4 128 655,08	4 128 655,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	167 344,92
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 296 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	715 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 715 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	450 000,72	0,00	300 000,08	300 000,08	300 000,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	882 546,28	0,00	167 344,92	167 344,92	167 344,92
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 332 547,00	0,00	467 345,00	467 345,00	467 345,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 047 547,00	0,00	2 467 345,00	2 467 345,00	2 467 345,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	670 805,00	0,00	728 000,00	728 000,00	728 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	969 200,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	360 000,00	0,00	100 655,00	100 655,00	100 655,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 000 005,00	0,00	1 828 655,00	1 828 655,00	1 828 655,00

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	5 047 552,00	0,00	4 296 000,00	4 296 000,00	4 296 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
--	--	--	--	--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						4 296 000,00
---	--	--	--	--	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 673 622,00
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 847 000,00		2 847 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 700 000,00		4 700 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00		5 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	410 000,00		410 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	320 000,00	0,00	320 000,00
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	40 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	320 000,00	1 000 000,00	1 320 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		728 000,00	728 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		8 642 000,00	1 728 000,00	10 370 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 370 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 762,08	0,00	9 762,08
13	Subventions d'investissement	0,00	24 378,00	24 378,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 550 000,00	0,00	1 550 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 113 860,00		2 113 860,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	130 655,00	130 655,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	300 000,00	0,00	300 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 973 622,08	155 033,00	4 128 655,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	167 344,92
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 296 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	35 000,38		35 000,38
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	420 000,00		420 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	5 870 000,00		5 870 000,00
74	Dotations et participations	2 462 690,00		2 462 690,00
75	Autres produits de gestion courante	128 900,00	0,00	128 900,00
76	Produits financiers	267 205,00	0,00	267 205,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	24 378,00	34 378,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	50 000,00	0,00	50 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 243 795,38	54 378,00	9 298 173,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 071 826,62
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 370 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,08	0,00	300 000,08
13	Subventions d'investissement	700 000,00	0,00	700 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	50 655,00	50 655,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		630 800,00	630 800,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	300 000,00	0,00	300 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		369 200,00	369 200,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		728 000,00	728 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 300 000,08	1 828 655,00	4 128 655,08

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	167 344,92
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 296 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 300 000,00	2 847 000,00	2 847 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	302 100,00	285 300,00	285 300,00
60611	Eau et assainissement	49 610,00	52 120,00	52 120,00
60612	Energie - Electricité	465 250,00	1 000 000,00	1 000 000,00
60621	Combustibles	6 100,00	5 700,00	5 700,00
60622	Carburants	48 400,00	48 000,00	48 000,00
60623	Alimentation	14 920,00	14 920,00	14 920,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 400,00	3 050,00	3 050,00
60631	Fournitures d'entretien	25 800,00	25 100,00	25 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 500,00	7 900,00	7 900,00
60633	Fournitures de voirie	17 060,00	17 000,00	17 000,00
60636	Vêtements de travail	12 700,00	12 400,00	12 400,00
6064	Fournitures administratives	14 880,00	15 650,00	15 650,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6067	Fournitures scolaires	20 750,00	20 300,00	20 300,00
6068	Autres matières et fournitures	157 650,00	156 850,00	156 850,00
611	Contrats de prestations de services	12 705,00	14 515,00	14 515,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	9 252,00	9 252,00
6135	Locations mobilières	49 900,00	74 000,00	74 000,00
61521	Entretien terrains	8 100,00	3 100,00	3 100,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	23 280,00	20 200,00	20 200,00
615231	Entretien, réparations voiries	33 700,00	55 300,00	55 300,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 300,00	3 800,00	3 800,00
61524	Entretien bois et forêts	744,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	13 750,00	12 700,00	12 700,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 800,00	22 900,00	22 900,00
6156	Maintenance	106 582,00	106 520,00	106 520,00
6161	Multirisques	60 000,00	59 000,00	59 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 185,00	4 650,00	4 650,00
6184	Versements à des organismes de formation	31 000,00	31 600,00	31 600,00
6188	Autres frais divers	500,00	650,00	650,00
6226	Honoraires	29 860,00	35 200,00	35 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	7 404,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	19 950,00	33 000,00	33 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	156 278,00	165 250,00	165 250,00
6236	Catalogues et imprimés	66 605,00	56 950,00	56 950,00
6247	Transports collectifs	45 200,00	42 700,00	42 700,00
6251	Voyages et déplacements	8 550,00	9 350,00	9 350,00
6256	Missions	400,00	450,00	450,00
6257	Réceptions	20 000,00	21 500,00	21 500,00
6261	Frais d'affranchissement	18 620,00	18 900,00	18 900,00
6262	Frais de télécommunications	57 450,00	56 969,00	56 969,00
627	Services bancaires et assimilés	1 280,00	1 750,00	1 750,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 510,00	12 560,00	12 560,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	75 000,00	68 804,00	68 804,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	3 000,00	3 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 600,00	2 100,00	2 100,00
6288	Autres services extérieurs	211 677,00	187 690,00	187 690,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	14 500,00	14 500,00
63513	Autres impôts locaux	10 300,00	10 300,00	10 300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 050,00	1 050,00	1 050,00
6358	Autres droits	2 100,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 500 000,00	4 700 000,00	4 700 000,00
6218	Autre personnel extérieur	140 831,00	205 831,00	205 831,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 256,00	12 256,00	12 256,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	49 487,00	49 487,00	49 487,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 139 609,00	2 223 655,00	2 223 655,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	53 791,00	53 791,00	53 791,00
64118	Autres indemnités titulaires	413 035,00	413 035,00	413 035,00
64131	Rémunérations non tit.	396 140,00	419 756,00	419 756,00
64162	Emplois d'avenir	7 799,00	7 799,00	7 799,00
64168	Autres emplois d'insertion	19 400,00	32 400,00	32 400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	422 387,00	422 387,00	422 387,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	698 556,00	712 894,00	712 894,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 772,00	14 772,00	14 772,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	95 573,00	95 573,00	95 573,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 157,00	4 157,00	4 157,00

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 737,00	2 737,00	2 737,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	24 149,00	24 149,00	24 149,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 132,00	5 132,00	5 132,00
6478	Autres charges sociales diverses	189,00	189,00	189,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	400 000,00	410 000,00	410 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	18 000,00	18 000,00
6531	Indemnités	107 000,00	108 300,00	108 300,00
6532	Frais de mission	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6533	Cotisations de retraite	8 500,00	9 500,00	9 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	17 500,00	17 500,00	17 500,00
6535	Formation	4 000,00	4 000,00	4 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	200,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 655,00	2 105,00	2 105,00
6542	Créances éteintes	3 250,00	2 500,00	2 500,00
65548	Autres contributions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	93 000,00	80 000,00	80 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	151 395,00	157 395,00	157 395,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		7 205 000,00	7 962 000,00	7 962 000,00
66	Charges financières (b)	325 000,00	320 000,00	320 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	320 000,00	315 000,00	315 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	30 000,00	40 000,00	40 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	50 000,00	320 000,00	320 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	40 000,00	300 000,00	300 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		7 610 000,00	8 642 000,00	8 642 000,00
023	Virement à la section d'investissement	670 805,00	728 000,00	728 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	969 200,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	600 000,00	630 800,00	630 800,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	16 245,00	16 245,00	16 245,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	352 955,00	352 955,00	352 955,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 640 005,00	1 728 000,00	1 728 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 640 005,00	1 728 000,00	1 728 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 250 005,00	10 370 000,00	10 370 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 370 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	35 000,00	35 000,38	35 000,38
6419	Remboursements rémunérations personnel	35 000,00	35 000,38	35 000,38
70	Produits services, domaine et ventes div	411 200,00	420 000,00	420 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	16 000,00	18 000,00	18 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	850,00	850,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	21 000,00	24 000,00	24 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	22 000,00	15 000,00	15 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	24 000,00	24 500,00	24 500,00
7066	Redevances services à caractère social	122 000,00	135 000,00	135 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	55 000,00	60 000,00	60 000,00
70688	Autres prestations de services	130 000,00	107 600,00	107 600,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	13 500,00	14 000,00	14 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	7 000,00	20 350,00	20 350,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	700,00	700,00	700,00
73	Impôts et taxes	5 530 800,00	5 870 000,00	5 870 000,00
73111	Impôts directs locaux	4 150 000,00	4 550 000,00	4 550 000,00
73211	Attribution de compensation	760 850,00	760 000,00	760 000,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	51 000,00	52 000,00	52 000,00
73221	FNGIR	9 950,00	9 000,00	9 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	99 000,00	99 000,00	99 000,00
7336	Droits de place	75 000,00	65 000,00	65 000,00
7344	Taxes sur les déchets stockés	100 000,00	50 000,00	50 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	275 000,00	275 000,00	275 000,00
74	Dotations et participations	2 431 400,00	2 462 690,00	2 462 690,00
7411	Dotations forfaitaire	692 000,00	660 000,00	660 000,00
74121	Dotations de solidarité rurale	545 000,00	580 000,00	580 000,00
74127	Dotations nationales de péréquation	130 000,00	140 000,00	140 000,00
744	FCTVA	3 000,00	5 500,00	5 500,00
74718	Autres participations Etat	238 000,00	241 000,00	241 000,00
7472	Participat° Régions	10 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	41 250,00	21 250,00	21 250,00
74741	Participat° Communes du GFP	37 000,00	40 000,00	40 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	520 710,00	520 710,00	520 710,00
7478	Participat° Autres organismes	5 000,00	35 000,00	35 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	9 000,00	12 500,00	12 500,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	188 310,00	193 000,00	193 000,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	12 130,00	12 130,00	12 130,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	1 600,00	1 600,00
75	Autres produits de gestion courante	126 400,00	128 900,00	128 900,00
752	Revenus des immeubles	126 400,00	128 400,00	128 400,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 534 800,00	8 916 590,38	8 916 590,38
76	Produits financiers (b)	267 205,00	267 205,00	267 205,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	267 205,00	267 205,00	267 205,00
77	Produits exceptionnels (c)	275 000,00	10 000,00	10 000,00
7713	Libéralités reçues	265 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	108 000,00	50 000,00	50 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	3 000,00	15 000,00	15 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	10 000,00	10 000,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	100 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 185 005,00	9 243 795,38	9 243 795,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	65 000,00	54 378,00	54 378,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	30 000,00	30 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 000,00	24 378,00	24 378,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		65 000,00	54 378,00	54 378,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 250 005,00	9 298 173,38	9 298 173,38

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			1 071 826,62
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			10 370 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	3 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	3 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
202101	Opération d'équipement n° 202101 (5)	333 362,00	223 783,00	223 783,00
202102	Opération d'équipement n° 202102 (5)	825 378,00	833 005,00	833 005,00
202103	Opération d'équipement n° 202103 (5)	596 750,00	761 932,00	761 932,00
202104	Opération d'équipement n° 202104 (5)	502 010,00	295 140,00	295 140,00
Total des dépenses d'équipement		2 260 500,00	2 113 860,00	2 113 860,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	9 762,08	9 762,08
10226	Taxe d'aménagement	0,00	9 762,08	9 762,08
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 474 839,67	1 550 000,00	1 550 000,00
1641	Emprunts en euros	1 474 839,67	1 550 000,00	1 550 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 474 839,67	1 559 762,08	1 559 762,08
4541312	DEPENSES PERIL PORTE POITEVINE (6)	0,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 735 339,67	3 973 622,08	3 973 622,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	65 000,00	54 378,00	54 378,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	15 000,00	24 378,00	24 378,00
13911	Etat et établissements nationaux	3 000,00	9 000,00	9 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	2 000,00	3 000,00	3 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	3 000,00	3 500,00	3 500,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	1 000,00	1 500,00	1 500,00
13918	Autres subventions d'équipement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	0,00	1 878,00	1 878,00
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	1 000,00	500,00	500,00
	Charges transférées (9)	50 000,00	30 000,00	30 000,00
21318	Autres bâtiments publics	25 000,00	30 000,00	30 000,00
2135	Installations générales, agencements	25 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	360 000,00	100 655,00	100 655,00
21318	Autres bâtiments publics	310 000,00	50 655,00	50 655,00
2151	Réseaux de voirie	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		425 000,00	155 033,00	155 033,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 160 339,67	4 128 655,08	4 128 655,08

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	167 344,92
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 296 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	715 000,00	700 000,00	700 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	30 100,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	5 000,00	4 750,00	4 750,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	16 650,00	16 650,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	94 300,00	66 000,00	66 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	89 500,00	200 000,00	200 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	100 000,00	150 000,00	150 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	7 300,00	7 300,00
1341	D.E.T.R. non transférable	8 600,00	103 800,00	103 800,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	387 500,00	151 500,00	151 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 715 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 332 547,00	467 345,00	467 345,00
10222	FCTVA	350 000,72	250 000,08	250 000,08
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	50 000,00	50 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	882 546,28	167 344,92	167 344,92
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 332 547,00	467 345,00	467 345,00
4542312	RECETTES PERIL PORTE POITEVINE (5)	0,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 047 547,00	2 467 345,00	2 467 345,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	670 805,00	728 000,00	728 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	969 200,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	12 000,00	15 000,00	15 000,00
28031	Frais d'études	8 000,00	10 000,00	10 000,00
28033	Frais d'insertion	800,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	11 000,00	11 000,00	11 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 000,00	5 000,00	5 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	200,00	1 000,00	1 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	35 000,00	80 000,00	80 000,00
28051	Concessions et droits similaires	17 000,00	11 000,00	11 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 000,00	4 000,00	4 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	47 000,00	44 000,00	44 000,00
281318	Autres bâtiments publics	2 000,00	1 000,00	1 000,00
28132	Immeubles de rapport	3 000,00	300,00	300,00
28135	Installations générales, agencements, ..	27 000,00	27 000,00	27 000,00
28152	Installations de voirie	81 000,00	85 000,00	85 000,00
281538	Autres réseaux	1 500,00	2 200,00	2 200,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	8 000,00	5 500,00	5 500,00
281571	Matériel roulant	35 000,00	33 500,00	33 500,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	21 000,00	15 000,00	15 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00	500,00	500,00
28182	Matériel de transport	30 000,00	22 000,00	22 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	60 000,00	50 800,00	50 800,00
28184	Mobilier	30 000,00	17 000,00	17 000,00
28188	Autres immo. corporelles	155 000,00	180 000,00	180 000,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	16 245,00	16 245,00	16 245,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	352 955,00	352 955,00	352 955,00

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 640 005,00	1 728 000,00	1 728 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	360 000,00	100 655,00	100 655,00
10251	Dons et legs en capital	260 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	50 000,00	50 655,00	50 655,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 000 005,00	1 828 655,00	1 828 655,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 047 552,00	4 296 000,00	4 296 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 296 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202101 (1)
LIBELLE : VIE EDUCATIVE CULTURELLE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		387 029,76	a 0,00	223 783,00	b 223 783,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 708,00	0,00	92 300,00	92 300,00	0,00
2031	Frais d'études	6 708,00	0,00	92 300,00	92 300,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	380 321,76	0,00	131 483,00	131 483,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	136,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	62 062,17	0,00	39 500,00	39 500,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	9 764,08	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	181 023,77	0,00	56 451,00	56 451,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	14 633,53	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 490,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	42 019,99	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2184	Mobilier	9 083,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	59 108,58	0,00	25 532,00	25 532,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 44 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	44 500,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	44 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-179 283,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202102 (1)
LIBELLE : CONTINUITE QUALITE DES SERVICES PUBLICS ESSENTIELS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 492 771,22	a 0,00	833 005,00	b 833 005,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	55 269,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 104,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	35 165,27	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 437 501,87	0,00	833 005,00	833 005,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	201 631,99	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	78 627,00	78 627,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	28 960,94	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	114 908,58	0,00	14 276,00	14 276,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	33 454,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	455 653,44	0,00	236 194,00	236 194,00	0,00
2152	Installations de voirie	23 782,70	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	216 137,58	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	28 281,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	17 600,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	35 889,76	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	87 039,38	0,00	37 873,00	37 873,00	0,00
2184	Mobilier	12 187,84	0,00	9 850,00	9 850,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	181 972,21	0,00	108 185,00	108 185,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 27 700,00
13	Subventions d'investissement	0,00	27 700,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	16 650,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	2 550,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	8 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-805 305,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202103 (1)
LIBELLE : URBANISME INTEGRE DANS UN ENVIRONNEMENT PRESERVE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 950 921,49	a 0,00	761 932,00	b 761 932,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	32 909,76	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	11 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 604,96	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	724,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 918 011,73	0,00	746 932,00	746 932,00	0,00
2111	Terrains nus	1 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	267,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 046,00	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	29 428,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 591 155,44	0,00	580 000,00	580 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	291 094,46	0,00	71 932,00	71 932,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 512 750,00
13	Subventions d'investissement	0,00	512 750,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	4 750,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	200 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	150 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	40 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	118 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-249 182,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202104 (1)
LIBELLE : PRESERVER & VALORISER LE PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		802 785,89	a 0,00	295 140,00	b 295 140,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	150 782,49	0,00	84 000,00	84 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	85 037,91	0,00	74 000,00	74 000,00	0,00
2031	Frais d'études	63 386,58	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 358,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	129 846,49	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	129 346,49	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	522 156,91	0,00	111 140,00	111 140,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	706,48	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	80 816,33	0,00	20 766,00	20 766,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	233 265,53	0,00	58 212,00	58 212,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	38 978,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	12 979,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	140 411,69	0,00	27 662,00	27 662,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 913,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 646,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 439,49	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 115 050,00
13	Subventions d'investissement	0,00	115 050,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	66 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	4 750,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	10 800,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	33 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-180 090,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	1 559 762	449 142	38 332	159 477	147 301	100 482	0	0	0	1 518 126	1 000	3 973 622
- Equipements municipaux (2)		349 142	38 332	159 477	147 301	100 482	0	0	0	1 208 126	1 000	2 003 860
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		100 000	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	110 000
- Opérations financières	1 559 762											1 559 762
Dépenses d'ordre	155 033											155 033
Total dépenses de l'exercice	1 714 795	449 142	38 332	159 477	147 301	100 482	0	0	0	1 518 126	1 000	4 128 655
RAR N-1 et reports	167 345	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167 345
Total cumulé dépenses d'investissement	1 882 140	449 142	38 332	159 477	147 301	100 482	0	0	0	1 518 126	1 000	4 296 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	3 296 000	30 000	0	30 000	118 750	0	0	0	0	821 250	0	4 296 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	3 296 000	30 000	0	30 000	118 750	0	0	0	0	821 250	0	4 296 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	2 377 200	2 728 978	197 516	1 077 727	1 077 782	832 483	23 856	236 022	0	1 437 288	381 148	10 370 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 377 200	2 728 978	197 516	1 077 727	1 077 782	832 483	23 856	236 022	0	1 437 288	381 148	10 370 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	8 043 293	44 580	40 700	216 000	130 750	418 000	1 850	60 000	0	65 000	278 000	9 298 173
RAR N-1 et reports	1 071 827	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 071 827
Total cumulé recettes de fonctionnement	9 115 120	44 580	40 700	216 000	130 750	418 000	1 850	60 000	0	65 000	278 000	10 370 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 714 795	449 142	38 332	159 477	147 301	100 482	0	0	0	1 518 126	1 000	4 128 655
Dépenses réelles		1 559 762	449 142	38 332	159 477	147 301	100 482	0	0	0	1 518 126	1 000	3 973 622
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 762	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 762
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 550 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 550 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	449 142	38 332	159 477	147 301	100 482	0	0	0	1 218 126	1 000	2 113 860
202101	VIE EDUCATIVE CULTURELLE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE	0	0	0	80 850	41 451	100 482	0	0	0	0	1 000	223 783
202102	CONTINUITE QUALITE DES SERVICES PUBLICS ESSENTIELS	0	244 376	38 332	78 627	15 476	0	0	0	0	456 194	0	833 005
202103	URBANISME INTEGRE DANS UN ENVIRONNEMENT PRESERVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	761 932	0	761 932
202104	PRESERVER & VALORISER LE PATRIMOINE EXCEPTIONNEL	0	204 766	0	0	90 374	0	0	0	0	0	0	295 140
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0	300 000
4541312	DEPENSES PERIL PORTE POITEVINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0	300 000
Dépenses d'ordre		155 033	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	155 033
040	Opérat° ordre transfert entre sections	54 378	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 378
041	Opérations patrimoniales	100 655	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 655

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes investissement		3 296 000	30 000	0	30 000	118 750	0	0	0	0	821 250	0	4 296 000
Recettes réelles		1 467 345	30 000	0	30 000	118 750	0	0	0	0	821 250	0	2 467 345
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	467 345	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	467 345
13	Subventions d'investissement	0	30 000	0	30 000	118 750	0	0	0	0	521 250	0	700 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0	300 000
4542312	RECETTES PERIL PORTE POITEVINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0	300 000
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>1 828 655</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 828 655</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	<i>728 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>728 000</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 000 000</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>100 655</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>100 655</i>

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 377 200	2 728 978	197 516	1 077 727	1 077 782	832 483	23 856	236 022	0	1 437 288	381 148	10 370 000
Dépenses réelles		649 200	2 728 978	197 516	1 077 727	1 077 782	832 483	23 856	236 022	0	1 437 288	381 148	8 642 000
011	Charges à caractère général	1 500	717 982	32 080	430 310	506 363	377 315	22 450	44 120	0	495 480	219 400	2 847 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 684 601	164 436	550 967	555 419	455 063	1 406	191 552	0	941 808	154 748	4 700 000
014	Atténuations de produits	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	303 395	1 000	89 500	16 000	105	0	0	0	0	0	410 000

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	320 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	320 000
67	Charges exceptionnelles	2 700	23 000	0	6 950	0	0	0	350	0	0	7 000	40 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	320 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	320 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1 728 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 728 000</i>
023	Virement à la section d'investissement	728 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	728 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 043 293	44 580	40 700	216 000	130 750	418 000	1 850	60 000	0	65 000	278 000	9 298 173
Recettes réelles		7 988 915	44 580	40 700	216 000	130 750	418 000	1 850	60 000	0	65 000	278 000	9 243 795
013	Atténuations de charges	0	0	0	11 000	10 000	1 000	0	0	0	13 000	0	35 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	26 850	700	60 000	35 100	107 000	1 350	30 000	0	44 000	115 000	420 000
73	Impôts et taxes	5 805 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000	5 870 000
74	Dotations et participations	1 866 710	13 730	40 000	134 000	68 250	310 000	0	30 000	0	0	0	2 462 690
75	Autres produits de gestion courante	0	2 000	0	11 000	17 400	0	500	0	0	0	98 000	128 900
76	Produits financiers	267 205	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	267 205
77	Produits exceptionnels	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	8 000	0	10 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>54 378</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>54 378</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	54 378	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 378
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9621450064 (LT202201)	04/01/2022	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					25 501 946,63									
1641 Emprunts en euros (total)					24 001 946,63									
00059597918 (2007-001)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	29/01/2008		15/07/2008	500 000,00	V	MOTEC3	3,520	3,568		T	X Durée Ajustable	O	A-1
0564623 (2005-002)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	16/11/2005		25/02/2006	316 000,00	F	FIXE	3,310	3,352		T	P	O	A-1
09001106 (2009-001)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	24/11/2009		25/05/2010	760 000,00	F	FIXE	3,790	3,916		T	P	O	A-1
10000103048 (2015-001)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	22/06/2015		15/10/2015	730 000,00	F	FIXE	1,350	1,387		T	C	O	A-1
10000546245 (2018-001)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	03/08/2018		15/03/2019	700 000,00	F	FIXE	1,560	1,569		T	P	O	A-1
10001199798 (2021-002)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	16/08/2021		15/12/2021	450 000,00	F	FIXE	1,150	1,168		T	P	N	A-1
10278 37055 00020072606 (2021-)	CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL DU CENTRE	09/08/2021		31/10/2021	450 000,00	F	FIXE	0,950	0,962		T	P	N	A-1
102783705500020072607 (2022-00)	CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL DU CENTRE	16/09/2022		28/02/2023	500 000,00	F	FIXE	1,900	1,925		T	P	N	A-1
1130039 (2008-001)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/01/2009		01/02/2010	400 000,00	F	FIXE	4,470	4,378		A	P	O	A-1
209000 (2017002C)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	12/10/2017		15/12/2020	1 000 000,00	F	FIXE	0,000	1,145		T	P	N	A-1
2819179 (2005-003)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	05/12/2005		25/05/2006	250 000,00	F	FIXE	3,700	3,753		T	P	O	A-1
8084372/8176563 (2012-001)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	06/06/2012		17/09/2012	270 000,00	F	FIXE	4,750	4,956		M	C	O	A-1
8285042/8441965 (2013-001)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	21/08/2013		15/01/2014	500 000,00	F	FIXE	2,880	2,987		T	C	O	A-1
8392157/4265849 (2014-002)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	22/05/2014		02/09/2014	203 000,00	F	FIXE	2,290	2,341		T	P	O	A-1
8392218/4265928 (2014-001)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	22/05/2014		02/09/2014	172 000,00	F	FIXE	2,750	2,811		T	C	O	A-1

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
86142414 (2011-001)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	21/10/2011		15/03/2012	700 000,00	F	FIXE	3,720	3,787		M	P	O	A-1
GY6465 (2021-003)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	13/12/2021		15/03/2022	450 000,00	F	FIXE	1,170	1,191		T	P	N	A-1
LT050241 (2005-001)	CREDIT AGRICOLE CIB - BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	24/07/2006		15/10/2006	600 000,00	F	FIXE	1,420	1,302		A	X Libre	O	A-1
LT060262 (2006-001)	CREDIT AGRICOLE CIB - BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	24/07/2006		15/06/2008	1 036 000,00	F	FIXE	1,540	1,498		A	X Libre	O	A-1
MIN224839EUR (2004-001)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	17/11/2004		01/11/2005	820 000,00	F	FIXE	3,790	3,875		T	X Libre	O	A-1
MIS506151EUR (2016-001)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	07/12/2015		01/04/2016	5 409 412,38	F	FIXE	3,150	3,235		T	X Libre	O	A-1
MIS506151EUR (2016-002)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	07/12/2015		01/01/2017	5 870 000,00	F	FIXE	1,300	1,319		A	C	O	A-1
MON268609EUR (2010-001)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	25/03/2010		01/10/2010	720 000,00	F	FIXE	3,420	3,463		T	P	O	A-1
MON277743EUR (1999-011)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2012		01/06/2012	173 014,33	F	FIXE	5,240	5,343		T	P	O	A-1
MON277744EUR (2000-004)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2012		01/06/2012	72 519,92	F	FIXE	6,370	6,522		T	C	O	A-1
MON539795EUR (2021-004)	LA BANQUE POSTALE	10/12/2021		01/04/2022	450 000,00	F	FIXE	1,240	1,263		T	P	O	A-1
MON542435EUR/0544351/001 (2022)	LA BANQUE POSTALE	12/07/2022		01/12/2022	500 000,00	F	FIXE	2,910	2,942		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 500 000,00									
1907007 (2019-001C)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	30/07/2019		01/07/2020	500 000,00	F	FIXE	1,390	1,397		T	P	O	A-1

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CO9187 (2017-001)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	08/09/2016		29/09/2017	1 000 000,00	F	FIXE	1,490	1,521		T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					25 501 946,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		14 914 049,43					1 516 249,96	307 605,44	0,00	85 319,12
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 789 716,10					1 445 583,30	291 612,35	0,00	83 556,43
00059597918 (2007-001)	N	0,00	A-1	150 209,08	5,29	V	MOTEC3	0,100	27 249,33	139,99	0,00	26,06
0564623 (2005-002)	N	0,00	A-1	61 631,98	2,90	F	FIXE	3,310	19 870,54	1 795,06	0,00	138,98
09001106 (2009-001)	N	0,00	A-1	143 548,10	2,15	F	FIXE	3,790	62 280,85	4 623,11	0,00	316,56
10000103048 (2015-001)	N	0,00	A-1	200 750,00	2,54	F	FIXE	1,350	73 000,00	2 340,56	0,00	365,55
10000546245 (2018-001)	N	0,00	A-1	594 384,79	12,46	F	FIXE	1,560	43 410,69	9 019,27	0,00	401,42
10001199798 (2021-002)	N	0,00	A-1	430 435,33	23,71	F	FIXE	1,150	15 855,21	4 881,79	0,00	222,67
10278 37055 00020072606 (2021-102783705500020072607 (2022-001130039 (2008-001)	N	0,00	A-1	429 944,62	23,58	F	FIXE	0,950	16 216,46	4 026,82	0,00	662,19
102783705500020072607 (2022-001130039 (2008-001)	N	0,00	A-1	500 000,00	19,42	F	FIXE	1,900	21 395,68	9 348,16	0,00	799,43
1130039 (2008-001)	N	0,00	A-1	180 931,16	6,08	F	FIXE	4,470	22 582,95	8 087,62	0,00	6 477,00
209000 (2017002C)	N	0,00	A-1	982 000,00	17,71	F	FIXE	1,140	8 000,00	11 160,60	0,00	518,57
2819179 (2005-003)	N	0,00	A-1	54 105,15	3,15	F	FIXE	3,700	15 963,34	1 782,10	0,00	141,89
8084372/8176563 (2012-001)	N	0,00	A-1	84 000,00	4,63	F	FIXE	4,750	18 000,00	3 647,61	0,00	130,63
8285042/8441965 (2013-001)	N	0,00	A-1	50 000,00	0,79	F	FIXE	2,880	50 000,00	912,00	0,00	0,00
8392157/4265849 (2014-002)	N	0,00	A-1	33 481,99	1,42	F	FIXE	2,290	22 193,75	577,05	0,00	21,31
8392218/4265928 (2014-001)	N	0,00	A-1	25 800,00	1,42	F	FIXE	2,750	17 200,00	532,13	0,00	19,49
86142414 (2011-001)	N	0,00	A-1	234 963,19	4,12	F	FIXE	3,720	53 120,81	7 840,99	0,00	309,13
GY6465 (2021-003)	N	0,00	A-1	429 909,26	18,96	F	FIXE	1,170	20 326,83	4 940,97	0,00	223,81
LT050241 (2005-001)	N	0,00	A-1	161 250,00	4,54	F	FIXE	1,420	37 660,00	2 321,56	0,00	380,24
LT060262 (2006-001)	N	0,00	A-1	318 850,00	4,46	F	FIXE	1,540	65 550,00	4 599,31	0,00	184,21
MIN224839EUR (2004-001)	N	0,00	A-1	166 283,80	2,58	F	FIXE	3,790	57 856,10	5 488,39	0,00	681,18
MIS506151EUR (2016-001)	N	0,00	A-1	4 188 360,34	13,50	F	FIXE	3,150	214 150,19	131 594,12	0,00	31 992,39
MIS506151EUR (2016-002)	N	0,00	A-1	3 160 769,24	6,00	F	FIXE	1,300	451 538,46	41 660,69	0,00	35 709,17
MON268609EUR (2010-001)	N	0,00	A-1	160 919,61	2,50	F	FIXE	3,420	56 780,16	4 780,40	0,00	890,39
MON277743EUR (1999-011)	N	0,00	A-1	85 740,26	6,67	F	FIXE	5,240	10 881,84	4 281,28	0,00	334,07
MON277744EUR (2000-004)	N	0,00	A-1	29 270,20	7,42	F	FIXE	6,370	3 902,68	1 771,29	0,00	137,62

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON539795EUR (2021-004)	N	0,00	A-1	438 428,00	24,00	F	FIXE	1,240	15 597,43	5 364,17	0,00	1 310,77
MON542435EUR/0544351/001 (2022)	N	0,00	A-1	493 750,00	19,67	F	FIXE	2,910	25 000,00	14 095,31	0,00	1 161,70
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 124 333,33					70 666,66	15 993,09	0,00	1 762,69
1907007 (2019-001C)	N	0,00	A-1	491 000,00	22,50	F	FIXE	1,390	4 000,00	6 804,06	0,00	1 692,33
CO9187 (2017-001)	N	0,00	A-1	633 333,33	9,49	F	FIXE	1,490	66 666,66	9 189,03	0,00	70,36
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 914 049,43					1 516 249,96	307 605,44	0,00	85 319,12

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	29	0	0	0	0
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	14 914 049,43	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200.00 €	2014-04-11

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202-Frais documents urbanisme et cadastre	10	11/04/2014
L	2031-Frais d'études non suivis des réalisations	5	11/04/2014
L	2033-Frais d'insertion non suivis des réalisations	5	11/04/2014
L	204-Biens mobiliers, Matériel ou Etudes	5	11/04/2014
L	204-Biens immobiliers ou d'installations	10	11/04/2014
L	2051-Logiciels dissociés	5	11/04/2014
L	2051-Création site Internet	3	11/04/2014
L	2121-Plantations arbres et arbustes	10	11/04/2014
L	2128-Autres agcts et aménagts de terrains	15	11/04/2014
L	2132-Immeubles de rapport	20	11/04/2014
L	2152-Installations de voirie	15	11/04/2014
L	21578-Matériel et outillage de voirie	5	11/04/2014
L	2158-Autres installations matériels et outillages	5	11/04/2014
L	2181-IAA divers	3	11/04/2014
L	2182-Matériel de transport	5	11/04/2014
L	2183-Matériel de bureau	3	11/04/2014
L	2183-Matériel informatique logiciels indissociés	5	11/04/2014
L	2184-Mobilier	3	11/04/2014
L	2188-Autres immobilisations corporelles	3	11/04/2014
L	2188-Installations et appareils de chauffage	10	11/04/2014
L	2188-Appareils de levage - ascenseurs	20	11/04/2014
L	2188-Equipements de garage et ateliers	10	11/04/2014
L	2188-Equipements des cuisines	10	11/04/2014
L	2188-Equipements sportifs	10	11/04/2014
L	2188-Batiments légers abris	10	11/04/2014
L	2188-AA de batiments, Inst.Elec.et Téléphoniques	10	11/04/2014
L	21571 Matériel roulant de voirie	5	11/04/2014
L	21568 Matériel outillage incendie défense civile	5	11/04/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	5 000,00		535 851,15	540 851,15	467 601,13	73 250,02
ZONES SOUS CAVEES CONTENTIEUX GILLARD	0,00	01/02/2008	37 000,00	37 000,00	31 544,50	5 455,50
TRAVAUX DE CONFORTEMENT REMPARTS	0,00	23/05/2014	453 851,15	453 851,15	427 026,63	26 824,52
EFFONDREMENT GLISSEMENT TERRAIN	0,00	18/12/2020	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
FINANCEMENT COMPTE EPARGNE TEMPS	5 000,00	19/03/2021	20 000,00	25 000,00	9 030,00	15 970,00
Provisions pour dépréciation (2)	5 000,00		104 000,00	109 000,00	18 971,88	90 028,12
CREANCES IRRECOUVRABLES	5 000,00	06/04/2018	25 000,00	30 000,00	18 971,88	11 028,12
LOYERS IMPAYES BAIL COMMERCIAL RUE DES MOULINS	0,00	08/11/2019	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
RISQUES IMPAYES TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS	0,00	18/12/2020	67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	10 000,00		639 851,15	649 851,15	486 573,01	163 278,14

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
PROVISION POUR DEPRECIATION	RISQUES IMPAYES TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS	67 000,00	2	67 000,00	0,00	0,00
PROVISION POUR DEPRECIATION	CREANCES IRRECOUVRABLES	30 000,00	6	25 000,00	5 000,00	0,00
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	FINANCEMENT COMPTE EPARGNE TEMPS	25 000,00	3	20 000,00	5 000,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 584 140,08	I 1 584 140,08
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 550 000,00	1 550 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 550 000,00	1 550 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		34 140,08	34 140,08
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	9 762,08	9 762,08
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	24 378,00	24 378,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 584 140,08	0,00	167 344,92	1 751 485,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 028 000,08	III 2 028 000,08
Ressources propres externes de l'année (a)		300 000,08	300 000,08
10222	FCTVA	250 000,08	250 000,08
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 728 000,00	1 728 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	15 000,00	15 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	10 000,00	10 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	0,00
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	11 000,00	11 000,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	5 000,00	5 000,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	1 000,00	1 000,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	80 000,00	80 000,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	11 000,00	11 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	4 000,00	4 000,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	44 000,00	44 000,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	1 000,00	1 000,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	300,00	300,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	27 000,00	27 000,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	85 000,00	85 000,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	2 200,00	2 200,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	5 500,00	5 500,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	33 500,00	33 500,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	15 000,00	15 000,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	10 000,00	10 000,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	500,00	500,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	22 000,00	22 000,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	50 800,00	50 800,00
28184	<i>Mobilier</i>	17 000,00	17 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	180 000,00	180 000,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4815	<i>Charges liées à crise sanitaire Covid-19</i>	16 245,00	16 245,00
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	352 955,00	352 955,00
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	728 000,00	728 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 028 000,08	0,00	0,00	167 344,92	2 195 345,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 751 485,00
Ressources propres disponibles	IV 2 195 345,00
Solde	V = IV – II (6) 443 860,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				81 220,76	48 732,45	16 244,15	16 244,16
2020	GESTION DE LA CRISE DU COVID 19	60	18/12/2020	81 220,76	48 732,45	16 244,15	16 244,16

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				7 765 000,00	2 823 636,40	352 954,55	4 588 409,05
2015	Indemnité de remboursement anticipé capitalisée emprunt 2010-002	264	16/12/2015	7 765 000,00	2 823 636,40	352 954,55	4 588 409,05

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 312	Intitulé de l'opération : DEPENSES PERIL PORTE POITEVINE RECETTES PERIL PORTE POITEVINE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
45 DEPENSES PERIL PORTE POITEVINE (5)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					288 761,65	183 234,05										3 895,27	10 777,21	
FILIALE IMMOBILIERE COMUNE DES ORGANISMES SOCIAUX D'INDRE-ET-LOIRE	2009	P	ACQUISITION LOGEMENT 2 RUE COTEAU DU ROI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 019,00	21 712,84	26,83	A	V	LIVRETA	0,668	V	LIVRETA	1,800	A-1	390,83	543,79	
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	1995	P	RESIDENCE ALFRED DE VIGNY	COMITE INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT D'INDRE-ET-LOIRE	12 195,92	1 934,07	2,97	A	F	FIXE	3,499	F	FIXE	3,500	A-1	67,70	622,62	

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	1999	P	LOGEMENT INDIVIDUEL 69 BIS RUE SAINT JACQUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 915,53	14 906,53	9,25	A	V	LIVRETA	3,220	V	LIVRETA	2,300	A-1		342,85	1 307,39
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	2002	P	ACQUISITION AMELIORATION LOGEMENT 8 RUE ALFRED DE VIGNY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 114,32	12 267,64	13,83	A	V	LIVRETA	3,103	V	LIVRETA	3,200	A-1		392,56	708,31
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	2006	P	LOGEMENT INDIVIDUEL 33 RUE FONTAINE CHARBONNELLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 770,70	19 211,30	18,83	A	V	LIVRETA	2,389	V	LIVRETA	1,500	A-1		288,17	881,38
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	2015	P	REFINANCEMENT CONTRAT 1958616B OPERATION LOGEMENTS SOCIAUX LE PRE SAUCIER	CREDIT FONCIER GROUPE CAISSE D'EPARGNE	157 746,18	113 201,67	14,33	T	F	FIXE	2,197	F	FIXE	2,180	A-1		2 413,16	6 713,72
TOTAL GENERAL					288 761,65	183 234,05											3 895,27	10 777,21

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	14 672,48
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	14 672,48
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 370 000,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,14
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				985 000,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				985 000,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					5 878 513,95	2 519 363,12	419 893,85
2015	Aide pour le remboursement anticipé du contrat de prêt à risque 2010-002	Fonds de Soutien pour la sortie des emprunts à risque	15	A	5 878 513,95	2 519 363,12	419 893,85
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					5 878 513,95	2 519 363,12	419 893,85

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574		Subvention fonctionnement 2023	ACCUEIL DES UKRAINIENS EN LOCHOIS	Association	800,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ADMR	Association	1 500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	APEL SAINT MARTIN SAINT DENIS	Association	2 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	APF France HANDICAP	Association	200,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES RECRE LAMBLARDIE	Association	1 380,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION DE PARENTS D ELEVES A DE VIGNY	Association	1 300,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION DIRE ET GUERIR DES AGRESSIONS SEXUELLES	Association	500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION DU SCOUTISME EUROPEEN DU LOCHOIS	Association	1 350,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION FRANCAISE DES SCLEROSES EN PLAQUE	Association	50,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION GEM 37	Association	450,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE G BESSE	Association	1 500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE T PLANIOL	Association	1 500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	CHATS LIBRE EVE	Association	600,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION 2021	Association	1 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	COOPERATIVE SCOLAIRE A DE VIGNY	Association	1 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	COOPERATIVE SCOLAIRE MARIAUDE	Association	700,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ECOLE ANDRE CRAVATTE DE PERRUSSON	Association	150,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE France	Association	1 350,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	FAVEC 37	Association	150,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	FEDERATION FRANCAISE DES AVEUGLES ET AMBLYOPES VAL DE LOIRE	Association	200,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	FNATH - ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE	Association	90,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	JUSQU A LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE	Association	150,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	OGEC SAINT DENIS	Association	1 700,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	PLANNING FAMILIAL 37	Association	200,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	SECOURS CATHOLIQUE	Association	800,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	SOCIETE SAINT VINCENT DE PAUL	Association	800,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	USEP LES COLIBRIS	Association	1 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	YOUPIE-MAM	Association	200,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	1ERE COMPAGNIE DES ARCHERS LOCHOIS	Association	2 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	AMICALE MOTOCYCLISTE LOCHOISE	Association	500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION DES PRATIQUANTS D AIKIDO	Association	800,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION DES COUREURS DE LOCHES ADCL	Association	1 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION DES COUREURS DE LOCHES	Association	2 400,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ADCL		
6574		Subvention fonctionnement 2023	CERCLE DE BRIDGE AGNES SOREL	Association	250,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	COMITE D ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE LOCHES ET SES ENVIRON	Association	1 100,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	DYNAMIK LOCHES	Association	500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	EQUIPE LOCHOISE D AERO	Association	300,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	MODELISTES		
6574		Subvention fonctionnement 2023	JUDO DOJO DU LOCHOIS	Association	850,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	LA GAULE LOCHOISE	Association	100,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	LAC BASKET	Association	1 800,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	LAC FOOTBALL	Association	10 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	LAC HANDBALL	Association	3 500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	LAC NATATION	Association	15 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	LES CAVALIERS DE NERRA	Association	300,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	LOCHES RUGBY OLYMPIQUE CLUB	Association	9 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	LOCHES VOLLEYBALL	Association	2 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	SOCIETE VELOCIPEDIQUE LOCHOISE SECTION CYCLOTOURISME	Association	300,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	SOCIETE VELOCIPEDIQUE LOCHOISE SECTION SVL	Association	2 500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	TENNIS CLUB DU LOCHOIS	Association	2 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	TENNIS DE TABLE CLUB LOCHOIS	Association	2 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	TRANS RAID ULM CLUB	Association	500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	APELTA	Association	1 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ARCHEOLOCHES	Association	500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ART R TOURAINE	Association	1 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS DU LOCHOIS	Association	300,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ASSOCIATION ENVIRONNEMENTALE DU SUD TOURAINE	Association	300,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	CINE CLUB LOCHES BEAULIEU	Association	300,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	COMITE DE JUMELAGE LOCHES WERMELSKIRCHEN	Association	2 500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	CPCVL	Association	4 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	DETOUR ET DES NOTES	Association	1 500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	ENSEMBLE VOCAL LES BALADINS	Association	500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	LES AMIS DE SAINT LAURENT	Association	1 500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	LES MARCHES DE TOURAINE	Association	1 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	LES SONATES D AUTOMNE EN LOCHOIS	Association	15 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	LOCHES ACCUEIL	Association	1 500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	LOCHES EN HARMONIE	Association	4 700,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	NOUVELLE ALLIANCE LOCHES ST ANDREWS	Association	1 500,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	SOCIETE D HORTICULTURE DE TOURAINE SUD LOCHOIS FLEURI	Association	250,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	THEATRE DU ROSSIGNOLET	Association	4 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	UCAL	Association	10 000,00
6574		Subvention fonctionnement 2023	VERSUS V PROD	Association	2 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP202102/2021 CONTINUITÉ QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS ESSENTIELS	7 055 128,36	940 647,87	7 995 776,23	1 492 771,22	833 005,00	630 000,00	5 040 000,00
AP202104/2021 PRÉSERVER & VALORISER LE PATRIMOINE EXCEPTIONNEL	4 908 379,77	-220 453,87	4 687 925,90	802 785,89	295 140,00	150 000,00	3 440 000,00
AP202103/2021 URBANISME INTÉGRÉ DANS UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ	5 128 160,78	131 085,72	5 259 246,50	1 950 921,49	761 932,00	899 353,00	1 647 040,00
AP202101/2021 VIE ÉDUCATIVE CULTURELLE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE	5 436 461,10	-76 649,23	5 359 811,87	387 029,76	223 783,00	128 000,00	4 621 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		29,00	1,00	30,00	28,80	1,00	29,80
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 1e classe	C	9,00	1,00	10,00	9,80	0,00	9,80
Adjoint administratif principal 2e classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	5,00	0,00	5,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1e classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal 2e classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		51,00	2,00	53,00	43,74	1,00	44,74
Adjoint technique	C	21,00	1,00	22,00	18,94	0,00	18,94
Adjoint technique principal 1e classe	C	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique principal 2e classe	C	10,00	1,00	11,00	8,80	0,00	8,80
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 1e classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 2e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		3,00	2,00	5,00	4,70	0,00	4,70
Agent spécialisé principal 1e classe des écoles maternelles	C	2,00	2,00	4,00	3,70	0,00	3,70
Agent spécialisé principal 2e classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	1,00	2,00	1,77	0,00	1,77
Educateur des APS	B	1,00	1,00	2,00	1,77	0,00	1,77
FILIERE CULTURELLE (h)		8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint du patrimoine principal 1ere classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint du patrimoine principal 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation principal 1e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	1,00	5,00	4,60	0,00	4,60
Adjoint animation	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Adjoint animation principal 1e classe	C	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint animation principal 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal 1e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Brigadier-Chef Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service de police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police municipale de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-brigadier de police municipale	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		100,00	7,00	107,00	94,41	2,00	96,41

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif principal 2e classe	C	ADM	432	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	597	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	3-2	CDD
Adjoint animation	C	ANIM	432	0,00	3-1	CDD
Adjoint animation	C	ANIM	432	0,00	3-2	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	432	0,00	3-1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	432	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-1	CDD
Animateur	C	ANIM	597	0,00	3-1	CDD
Animateur	C	ANIM	597	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	3-1	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	3-2	CDD
Educateur des APS	B	SP	597	0,00	3-1	CDD
Educateur des APS	B	SP	598	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	597	0,00	3-1	CDD
Rédacteur	B	ADM	597	0,00	3-2	CDD
Technicien territorial	B	TECH	597	0,00	3-1	CDD
Technicien territorial	B	TECH	597	0,00	3-2	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
02/02/1996 - RESIDENCE ALFRED DE VIGNY	OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	OPAC 37		12 195,92
20/11/1998 - LOGEMENT INDIVIDUEL 69 BIS RUE SAINT JACQUES	OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	OPAC 37		36 915,53
27/10/2001 - ACQUISITION AMELIORATION LOGEMENT 8 RUE ALFRED DE VIGNY	OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	OPAC 37		23 114,32
14/10/2005 - LOGEMENT INDIVIDUEL 33 RUE FONTAINE CHARBONNELLE	OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	OPAC 37		28 770,70
20/03/2009 - ACQUISITION LOGEMENT 2 RUE COTEAU DU ROI	FILIALE IMMOBILIERE COMUNE DES ORGANISMES SOCIAUX D'INDRE-ET-LOIRE	SCI FICOSIL		30 019,00
15/06/2015 - REFINANCEMENT CONTRAT 1958616B OPERATION LOGEMENTS SOCIAUX LE PRE SAUCIER	OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	OPAC 37		157 746,18
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SYNDICAT INTERCOMMUNAL CAVITES SOUTERRAINES		Participation par habitant	5 022,00
COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES SUD TOURAINE	01/01/2017		0,00
Autres organismes de regroupement			
SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS SCOLAIRES		Participation forfaitaire	3 240,00
RECIA	11/07/2022	Participation par habitant	4 460,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Organisation exposition à caractère commercial	Foire de Pâques Loches en fête	30/01/2015	5 - 30/01/2015 -	SPIC

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	40,65	0,00	4 300 000,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	54,24	0,00	80 000,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			4 550 000,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 24

Contre : 5

Abstentions : 0

Date de convocation : 24/03/2023

Présenté par Le Maire Marc ANGENAULT (1),

A Loches, le 31/03/2023

Le Maire Marc ANGENAULT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Loches, le 31/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ASSABGUI Béatrice	
BAUDOIN Marie-France	
CLERO Nelly	
COLIN Gérard	
DE BIBIKOFF Clémentine	
DESMEE Jérôme	
DOUDEAU Pascal	
FILLON Francis	
GAETE-IBARRA Fernando	
GAULTIER Thierry	
GEORGET Franck	
GERVES Valérie	
GRELIER Elisabeth	
JAMIN Chantal	
JEGOU Hervé	
JOLLET Patricia	
JOUMIER Andrée	
LACAZE Frédérique	
LOUVENCOURT Jean-Pierre	
PAINCHAULT Adrien	
PILLU Jean-Claude	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PINSON Anne	
PITHOIS Anne-Colombe	
PROUDHON Yasmine	
RAAS Didier	
RAGUIN Pierre	
SUZANNE Marie-Nicole	
TOULET Louis	

Certifié exécutoire par Le Maire Marc ANGENAULT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Loches, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.